



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 26 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00008** du **25 JAN 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée

Domicilié (e) COPROPRIETAIRES DU 15 RUE PASTEUR
15 RUE PASTEUR
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : Ravalement et isolation thermique des façades

Sur un terrain sis 15 RUE PASTEUR
Cadastré AO176

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00008** du **25 JAN 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,